ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
CIL St ROCH
Samedi 27 Février 2010

Centre aéré « leï Platano »

ACCUEIL – EMARGEMENT

Une quarantaine d'adhérents sont présents ou représentés.

Le quorum est atteint pour tenir l'AG, avec la participation de :

M Robert BENEVENTI, Maire
M Jean-Michel HUGUET, 1er adjoint
M Michel THUILLIER, adjoint sécurité
Mme Geneviève BARBIER, adjointe CIL
Mme Nicole BERNARDINI, adjointe
M Gérald LERDA Conseiller Municipal

RAPPORT MORAL du PRESIDENT

Le Président Antoine VACCARO souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence.

Il rappelle que le but du CIL est d'être l'interlocuteur privilégié de la Mairie, ce qui permet à la municipalité d'avoir un lien direct avec les habitants d'un quartier.
Inversement, un habitant du quartier peut s'adresser plus facilement au CIL que directement à Monsieur Le Maire.

Le CIL est le représentant de l'intérêt général local auprès de la municipalité. Le Maire et les élus sont donc très attentifs aux demandes qui leur sont transmises par l'intermédiaire du CIL.

Le nombre d'adhérents est en progression de 15%, au nombre de 86 en 2010.

Le Président Antoine VACCARO rappelle les principaux évènements de la vie du CIL St ROCH :

- Fête des voisins le 26 Mai 2009, avec animation musicale et une quarantaine de participants.
- Vide grenier le 27 septembre 2009 à l'espace ORLANDI, avec plus de 90 participants
- Décoration de l'arbre de Noël le 19 décembre 2009, en remerciant la municipalité pour la fourniture du sapin.

Les projets pour 2010, placés sous le signe de l'efficacité et de la convivialité, visent à renforcer les liens entre les habitants du quartier (fête des voisins, arbre de Noël…), à améliorer la communication entre les adhérents et à consolider les liens constructifs avec la municipalité.

Le rapport moral du Président est soumis au vote des adhérents et est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER du TRESORIER

Après présentation des comptes de l'exercice 2009 par Fabien DEGRANGE, Trésorier du CIL, le rapport financier est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

Il est donné quitus aux Administrateurs.

ELECTION AU CONSEIL D ADMINISTRATION

Le tiers sortant rééligible est reconduit à l'unanimité des votants.

Il s'agit de Messieurs Antoine VACCARO, Fabien DEGRANGE et Jean-Claude ALBUS.

DIAPORAMA de L ANNEE 2009

Le Président Antoine VACCARO commente le diaporama qui couvre la période de Mars 2009 à Février 2010.

A l'occasion de la présentation du diaporama, les principales interventions et questions des participants sont résumées ci-après :

- **Rue De Lattre de Tassigny** :

  Les poubelles collectives des immeubles HLM de St Roch encombrent toujours le trottoir : Le projet de création d'une plateforme en retrait est toujours d'actualité et est planifié par la municipalité. Le nettoyage de ces poubelles incombe à la commune, à raison de deux campagnes par an, la prochaine est prévue avant la période estivale.,

- **Chemin de St Roch** :

  Terrain de basket :
  Il y a moins de nuisances, mais il manque l'affichage du règlement.

  Le panneau d'affichage du PAV détérioré sera réparé dès que possible.

  La suppression des panneaux décoratifs du PAV a été décidée suite aux accidents à répétition et de l'impossibilité de trouver des pièces détachées. Il sera installé un panneau « Défense de déposer des ordures sous peine d'amendes ».

  Il est envisagé l'étude de l'implantation de « Molochs » (idem place Lemoyne à côté du Crédit Agricole.). à la place des colonnes actuelles du PAV.

- **Chemin de l'Aiguière** :

  L'ancien point de regroupement de poubelles de l'entrée du chemin sera aménagé en petit espace vert avec plantation d'un olivier, sous réserve que cette parcelle appartienne bien à la commune.

- **Chemin du Mail** :

  Proposition de remplacement de la pompe immergée par une pompe de surface,
  Accord favorable de M le Maire, avec proposition du Président Vaccaro de co-financement par le CIL.

  Les services techniques sont chargés de la remise en état de la chaussée du rond-point de Vannelle.

- **Chemin d'entre les Horts** :

  Le CIL est chargé de sensibiliser les riverains sur l'obligation de tailler les haies et végétaux qui débordent sur l'espace public afin de permettre le passage normal des piétons.
  Le marquage au sol sera refait courant 2010.

- **<u>Parc du pont du berger et de la fraternité</u>** :

  Il est demandé le déplacement du banc situé à l'extérieur du parc, (devant son entrée principale) vers l'intérieur du parc afin de réduire les nuisances après la fermeture du parc.

  La chaussée menant au Parc est très dégradée au niveau du passage sur le canal des arrosants.

  La réparation sera effectuée simultanément avec les travaux prévus devant la propriété de M Germain (écoulement des eaux). Le croquis de ce dernier servira de base pour le chiffrage des travaux par le nouveau technicien de voirie, M Roche.

- **<u>PAV en face du Boulodrome (Chemin d'entre les Horts)</u> :**

  L'implantation de « Molochs » n'étant pas possible techniquement à cet endroit, il est prévu de démolir les murets, d'agrandir le fond de bateau et de positionner les containers vers le fond de cette nouvelle placette.

- **<u>Boulodrome</u> :**

  Les mûriers platanes seront taillés.
  L'installation d'une aire de jeux pour enfants, (déjà programmée et financée), est suspendue dans l'attente d'une concertation entre le CIL et les riverains concernés.
  M le Maire attend une réponse rapide et définitive.

  Il est demandé de mettre en place des panneaux de règlement (de même type que la signalétique touristique d'Ollioules. en plexiglas).

- **<u>Chemin des Vergers de St Roch</u>** :

  Inondations régulières de la propriété de Mme Costes :
  Le problème devrait être résolu en amont par la création d'une bouche d'égout au niveau de la propriété de M Juigleur

  Le nettoyage des grilles d'égout incombe à l'entreprise Veolia.
  En cas de défaillance, il est demandé aux riverains de le signaler au CIL qui transmettra.

- **<u>Giratoire de l'entrée « Sud »</u>** :

  Le CIL renouvelle sa demande de pose de panneaux « Céder le passage » aux accès du rond-point. M le Maire rappelle une nouvelle fois que nous sommes en zone « 30 » en présence d'un giratoire franchissable avec marquage au sol (pointillés) qui signifie qu'il faut laisser la priorité à celui qui est engagé sur le giratoire.

- Les panneaux signalant l'imminence du giratoire devront être rapprochés, voire, remplacés ! Néanmoins M le Maire s'engage à faire réétudier la question.

  La demande d'installation d'un miroir à la sortie du chemin Coste Floride fera l'objet d'une étude de faisabilité, (accord du voisin, etc.)

  D'une façon générale les contrôles routiers seront renforcés, notamment le respect du stop du chemin d'entre les Horts.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Le Maire répond en direct à toutes les questions des participants)

- **Travaux Rue Nationale**

  Monsieur Le Maire indique que l'impact de la circulation sur le quartier St ROCH n'est pas significatif : les panneaux de déviation mis en place ne présentent aucune incitation, ni en amont, ni en aval, de passer par St ROCH. Il n'y a donc pas d'utilisation abusive des voies du quartier St ROCH Des vérifications seront faites.
  Monsieur Alain BOSSI formule deux remarques :

  - Des automobilistes se fourvoient dans le quartier St ROCH, car il manque des panneaux de déviation vers le Centre Ville par le carrefour Nord via la RN 8, au niveau de l'intersection Chemin de St ROCH et rue De Lattre de Tassigny. Un schéma explicatif sera transmis à la Mairie par l'intermédiaire du CIL.

  - Circulation d'un grand Bus de 50 places quasiment vide sur le Chemin d'Entre les Horts ,– tous les matins sens sud nord à 07 H 30 et sens nord-sud à 08H00 Le N° d'immatriculation de ce véhicule de grand gabarit sera communiqué à la Mairie.

- **Chemin de l'AIGUIERE**

  Monsieur ROUDEN sollicite la matérialisation du parking, situé au fond de l'impasse, par 3 bandes blanches et d'installer un panneau « Jeux de Ballons interdits »
  Réponse favorable de M. Le Maire mais il sera nécessaire de prendre un arrêté municipal pour règlementer cet espace.

- **Domaine de la CASTELLANE**

  Monsieur Jean-Claude ALBUS demande des informations sur le domaine voisin de La Castellane.

  Monsieur Robert BENEVENTI précise qu'il n'y a pas de changement par rapport au projet initial. Le gros travail de débroussaillement est terminé (160 pins couchés ont été évacués).

  Pour la suite des opérations, un Maître d'ouvrage dédié sera choisi prochainement. Les premiers travaux de terrassement sont prévus vers Septembre 2010, les travaux importants seront réalisés courant 2011 : plateformes, voiries, stade, école, logements sociaux, salle polyvalente… Ouverture de l'école prévue pour le rentrée 2012 ou Janvier 2013.

  Pour la forêt, qui est un espace boisé classé, il est prévu un circuit de santé, des activités sportives telles que l'accro branche. Le domaine fera l'objet d'un gardiennage et sera fermé le soir.
  Monsieur Le Maire exprime le souhait d'organiser en 2010 une visite du site avec les habitants du quartier.

- **Chemin Les Vergers de Saint ROCH**

  Monsieur Thierry ALBERT évoque son cas particulier d'une procédure de cession d'un morceau de terrain de 1,50 X 1,50 mètres, qui dure depuis 7 ans. Il sollicite l'intervention de Monsieur Le Maire pour clôturer son dossier dans un délai raisonnable.

- **Piste Cyclable vers SANARY**

  Monsieur Michel DAROU demande s'il existe un projet de piste cyclable pour se rendre d'OLLIOULES vers SANARY-sur-MER.
  Monsieur Robert BENEVENTI précise qu'il existe deux projets :
  - Un projet à court terme dans le cadre de la réalisation des travaux du nouvel échangeur de l'A50 entre 2011 et 2013, et de la création d'un grand giratoire par Le Conseil Général (accès des vélos à partir de la Route de la Gare)
  - Un projet à long terme permettant d'accéder jusqu' aux plages de SIX-FOURS par la rive gauche de La Reppe

- **Déchetterie**

  Monsieur Le Maire donne trois précisions :

  - La benne des déchets verts située rue Jean Monnet sera équipée d'un escalier sur chacun des deux côtés et bénéficiera d'un gardiennage le samedi matin pour tenir le site propre.
  - La déchetterie de LAGOUBRAN est désormais dotée d'un pont d'accès permettant de mieux décharger dans les bennes.
  - Le projet de ramassage payant des déchets verts en porte à porte se concrétisera fin 2010, sous la forme d'un abonnement à coût modeste pour l'usager.

Vandalisme et cambriolages

Des adhérents signalent des actes de vandalisme au Moulin de Palisson ainsi qu'une recrudescence des cambriolages dans le quartier, notamment en fin d'année 2009.

Monsieur Le Maire appelle chacun à la vigilance, notamment sur la plage horaire 14H30/16H00, et préconise l'installation d'alarmes. Ne pas hésiter à signaler des présences ou des comportements suspects à la Police ou au Correspondant de Nuit.

Le phénomène est malheureusement constaté sur l'ensemble de l'agglomération toulonnaise.

ALLOCUTION de Monsieur LE MAIRE

Monsieur Robert BENEVENTI remercie le Président du CIL St ROCH et l'ensemble des participants.
Il indique que le CIL St ROCH se situe avec exemplarité dans le rôle et les fonctions d'un CIL d'une commune. Saint ROCH est un quartier attractif, réussi à la fois par ses concepteurs et par ses habitants.
La commune d'OLLIOULES fait actuellement l'objet d'une révision complète du POS, transformé en PLU. L'identité d'OLLIOULES est très bien traduite par le slogan :
« LE VILLAGE DANS UNE VILLE ». Nous ne souhaitons pas un développement trop dense et trop brutal d'Ollioules, mais une évolution de 14000 habitants à 16000 maximums d'ici à 2020.

Le village dans la ville doit rester le fleuron de notre commune.

L'Assemblée Générale du CIL St ROCH est clôturée vers 13H00 par le verre de l'amitié.